

Attention aux dangers des décorations de Noël !



Attention aux dangers des décorations de Noël !

Au moment des fêtes, le SDIS 32 nous délivre quelques précieux conseils.

En France, un incendie domestique se déclare en moyenne toutes les deux minutes.

Pendant les fêtes, ce risque est amplifié par la présence des décorations de Noël.

Pour célébrer les fêtes en toute sécurité, consultez les conseils pratiques dans ce petit aide-mémoire.

SDIS 32 DÉCORATIONS DE NOËL LES DANGERS

1 Utilisez des guirlandes lumineuses portant les normes NF ou CE.

2 Privilégiez un éclairage LED qui produit moins de chaleur

3 Vérifiez le bon état de vos matériels : toute guirlande ou illumination vétuste ou abîmée (fils dénudés par exemple) doit être jetée.

4 Vérifiez la compatibilité entre les guirlandes électriques et vos prises.

5 N'utilisez pas la même prise électrique pour plusieurs décorations lumineuses

6 Éteignez les décorations lumineuses en quittant la pièce.

7 Ne laissez pas les guirlandes allumées plusieurs heures d'affilées.

PASSEZ DE TRÈS BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE EN CAS D'URGENCE, APPELEZ LE 18 OU LE 112.

Quelques conseils supplémentaires concernant le sapin :

- Choisissez un emplacement loin de toute source de chaleur (lampe, cheminée, poêle, bougie, etc.) et stabilisez bien son pied.
- Vous préférez un sapin naturel : vérifiez qu'il n'est pas trop sec à l'achat et aidez-le à passer les périodes de fêtes au sein de votre maison en lui offrant un pied humide permanent (seau avec du sable ou de la terre par exemple) et en humidifiant régulièrement ses branches.
- Ne le gardez pas trop longtemps même si vous souhaitez prolonger la magie de Noël, plus vous conservez votre sapin naturel, plus il devient sec et inflammable.
- Vous optez pour un sapin artificiel : vérifiez qu'il est en matière non inflammable (normes anti-feu classe M0 ou M1, marqué NF ou CE).
- Soyez prudent sur l'usage de neige artificielle : c'est un produit hautement inflammable qu'il est important de manier avec précaution.



Crédit photos : François MACE